

aux réquisitions des royalistes, sous le prétexte qu'il n'avait pas de consuls (1).

Le Consulat se hâta de donner avis à Chevrières de l'occupation de Riverie par les royalistes viennois, en l'invitant à venir chasser l'ennemi de cette place dès qu'il aurait mis fin au siège de Thizy (28 juillet 1590). Cette petite ville capitula le 1<sup>er</sup> août et dès le lendemain, le chef ligueur se mettait en marche pour obéir aux ordres du Consulat. Le 5 août, il se trouvait à Feurs avec toutes ses troupes; le 6, il arrivait à Chazelles et deux jours après sous les murs de Riverie. A l'approche des Ligueurs, la Beaume avait quitté la place avec une partie de ses forces, mais en promettant à la garnison de lui amener de prompts secours. L'annonce de la prochaine arrivée de ces renforts, jointe au bruit qui courait du retour de Lesdiguières dans le Dauphiné, faisait craindre à Chevrières d'être attaqué par des forces supérieures. Aussi pressa-t-il vivement le siège de la place, qu'il attaqua avec les deux canons et les deux couleuvrines qu'il avait ramenés de Thizy. De son côté, le Consulat s'empressa de lui envoyer une compagnie de soldats avec des munitions considérables (2). Il put ainsi, dès le 10 août, livrer un assaut, qui lui coûta des pertes sensibles, mais qui lui livra le bourg de Riverie. La garnison, qui ne comptait plus que 300 hommes, se réfugia dans le château contre lequel les assiégeants ouvrirent le feu de leur artillerie. La place était forte, mais, privés de canons, les assiégés ne pouvaient tenir longtemps devant les moyens

(1) *Les d'Urfé*, p. 285.

(2) Nous remarquons notamment un envoi de 3,500 livres de poudre et de 120 boulets pour couleuvrines, qui furent transportés par 10 mulets à Riverie. (Archives de la ville de Lyon, BB, 125, f<sup>o</sup> 161 et 162).